



Le 28 février 2019

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 11 MARS 2019

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer les membres du Conseil communal à la SEANCE du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00** à la Maison communale de FROIDCHAPELLE.

ORDRE DU JOUR :

1. 2.075.2 : - Déclaration de politique communale 2018 - 2024. Adoption.
2. 2.075.1.077.1 : - Conseil communal - règlement d'ordre intérieur. Arrêt.
3. 2.075.1/2.073.526.4 : - Délégation du conseil communal au collège communal concernant les marchés publics. Décision.
4. 1.824.112 : - Intercommunales - Association Intercommunale d'Electricité du Sud-Hainaut (A.I.E.S.H.) - candidats administrateurs - proposition.
5. 1.855 : - Intercommunales : Intercommunale Sports et Loisirs du Sud-Hainaut (Piscine) - augmentation de capital 2017 - parts sociales - libération du solde - décision.
6. 1.855.3.073.51 : - Football Froidchapelle : Renouvellement de l'éclairage des terrains de football de Froidchapelle (projet bis). Approbation des conditions, du mode de passation et du financement.
7. 2.073.527.1 : - Marchés publics - Consultation de marché - règlement de consultation. Financement des dépenses extraordinaires - budget 2019. Approbation.
8. 1.75 : - Sanctions administratives communales - Conventions relatives à la mise à disposition d'un fonctionnaire sanctionnateur provincial - Amendement - Approbation
9. 1.844 :- Plan de cohésion sociale 2014-2018: rapport financier 2018. Approbation.
10. 1.851.11.08 : - Enseignement 2018/2019 - Plan de pilotage : Convention d'accompagnement CECF. Souscription. Décision.
11. 2.073.511.2 : - Patrimoine communal - acquisition - immeuble Place Albert 1er, 42 à Froidchapelle - décision. Modalités - approbation.
12. 2.073.521.5 : - Finances communales - Budget 2019 - Modification budgétaire extraordinaire n° 1 - Approbation.
13. 2.073.511.2 : - Patrimoine communal - ALIENATION – terrains communaux sis rue du Troupeau (Terne du Prince) à Froidchapelle et cadastrés 1ère Division, section C – n° 396G, 379K et 380 pour une contenance totale de 3ha 25a 44ca. DECISION DEFINITIVE.
14. 1.811.122.53 – Règlement complémentaire sur le roulage – rue de Chonrieux à 6440 Froidchapelle (Section : Vergnies). Décision.
15. 1.851.162 : - Ecole communale de Froidchapelle - Travaux de remplacement de locaux inadaptés - Projet (bis) - Approbation des conditions, du mode de passation et du financement.

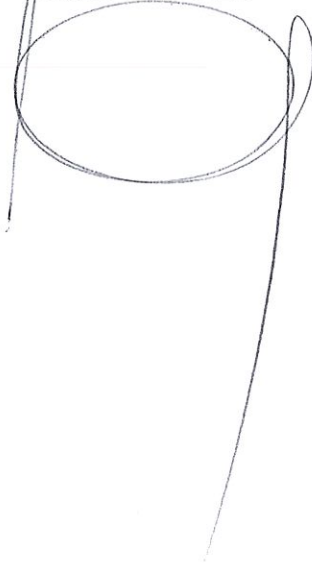
16. 1.852.11 : - Bibliothèque communale - Catalogue collectif hainuyer - logiciel partagé - mise à disposition - convention : approbation.
17. 1.791.1 : - Cours d'eau - gestion - réforme - planification de la gestion P.A.R.I.S. - Assistance d'Hainaut Ingénierie Technique - convention - approbation.
18. 2.075 : - Informations/communications diverses.
19. 2.075.1.077.7 - Procès-verbal de la séance du 11 février 2019 - Approbation.

HUIS CLOS

20. 1.851.11.08 : - Personnel enseignant - ratification des décisions du Collège communal.

Par ordonnance :

La Directrice Générale,
Anne AELGOET



Le Bourgmestre,
Alain VANDROMME

